



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Premier trimestre 2018**

(Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat intermédiaires résumés**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2017 (3 mois) \$	30 septembre 2016 (3 mois) \$
Produits tirés de contrats	16	42 475	30 508
Coût des produits tirés de contrats	5	35 734	27 625
Marge brute		6 741	2 883
Charges			
Frais généraux et administratifs	5	3 748	3 382
Perte (gain) de change	5	83	(139)
Charges financières	5	337	191
		4 168	3 434
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		2 573	(551)
Impôt sur le résultat (recouvrable)	11		
Exigible		659	(83)
Différé		230	(221)
		889	(304)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires		1 684	(247)
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires	10		
De base		0,05	(0,01)
Diluée		0,05	(0,01)

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat global intermédiaires résumés**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	Notes	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)		1 684	(247)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente	6	(13)	(26)
Impôts différés		1	3
		(12)	(23)
Écarts de conversion cumulés		(12)	14
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		(24)	(9)
Résultat global total attribuable aux actionnaires		1 660	(256)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)			
Solde au 1^{er} juillet 2017	57 130	1 178	15 907	49	74 264
Résultat global total					
Bénéfice net	-	-	1 684	-	1 684
Autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts différés	-	-	-	(12)	(12)
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(12)	(12)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(24)	(24)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	1	(1)	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	-	58	-	-	58
Options sur actions annulées	-	(163)	163	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	1	(106)	163	-	58
Solde au 30 septembre 2017	57 131	1 072	17 754	25	75 982

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)			
Solde au 1^{er} juillet 2016	55 688	1 468	21 720	195	79 071
Résultat global total					
Perte nette	-	-	(247)	-	(247)
Autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts différés	-	-	-	(23)	(23)
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	14	14
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(9)	(9)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions	-	50	-	-	50
Total des transactions avec les actionnaires	-	50	-	-	50
Solde au 30 septembre 2016	55 688	1 518	21 473	186	78 865

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 30 septembre 2017 et au 30 juin 2017

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2017	30 juin 2017
		\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		1 598	1 601
Débiteurs	15	33 759	24 210
Stocks		41 999	38 725
Impôt sur le résultat à recouvrer		529	58
Charges payées d'avance		693	758
		78 578	65 352
Actifs non courants			
Prêt à recevoir	14	1 266	1 254
Placements	6	669	682
Immobilisations corporelles	7	38 974	40 014
Actifs d'impôt différé		3 407	3 636
Total de l'actif		122 894	110 938
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		26 504	18 981
Affacturage à payer		1 224	705
Impôt sur le résultat à payer		999	-
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	8	16 378	14 903
		45 105	34 589
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	8	1 807	2 085
		46 912	36 674
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	10	57 131	57 130
Réserve – Instruments de capitaux propres	10	1 072	1 178
Résultats non distribués		17 754	15 907
Cumul des autres éléments du résultat global		25	49
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		75 982	74 264
Total du passif et des capitaux propres		122 894	110 938

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Éric Alexandre, administrateur

Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		30 septembre 2017 (3 mois) \$	30 septembre 2016 (3 mois) \$
	Notes		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte avant impôt sur le résultat		2 573	(551)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 174	2 765
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	7	(118)	(12)
Gain sur cession de placements	6	-	(266)
Rémunération fondée sur des actions	10	58	50
Charges financières		337	191
		5 024	2 177
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	12	(5 247)	(1 195)
Impôt sur le résultat recouvré		(131)	(69)
Charges financières payées		(321)	(171)
		(675)	742
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Produit de la cession de placements	6	-	352
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(1 344)	(1 397)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	322	51
		(1 022)	(994)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'affacturage		1 872	1 017
Remboursement de l'affacturage		(1 353)	(2 412)
Produit de la dette à long terme et des contrats de location-financement		19 722	25 200
Remboursement sur la dette à long terme et les contrats de location-financement		(18 541)	(23 793)
		1 700	12
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie		(6)	(34)
Diminution de la trésorerie		(3)	(274)
Trésorerie au début de la période		1 601	2 293
Trésorerie à la fin de la période		1 598	2 019

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kazakhstan.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Forage Orbit Miyuu Kaa inc.	49 %
Sarliaq-Orbit Garant inc.	49 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf tel que noté dans la note 3. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2017. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2017.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 8 novembre 2017.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2017 :

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités.

IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées :

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2018 et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité. La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 et les clarifications dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2018 et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2019 et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

L'amendement a été publié en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (i) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; (ii) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source (iii) d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

L'interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou la partie d'actif, de charge ou de produit connexe), est la date de comptabilisation initiale par l'entité de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire au titre de la contrepartie anticipée. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et leur application anticipée est permise. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

5. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat intermédiaires résumés comme suit :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	1 961	2 561
Frais généraux et administratifs	213	204
Total de la dotation aux amortissements	2 174	2 765

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Amortissements	2 174	2 765
Charges au titre des avantages du personnel	20 407	16 281
Coût des stocks	7 455	6 297
Autres charges	9 866	5 716
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change et des charges financières	39 902	31 059

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

6. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2017	Exercice terminé le 30 juin 2017
	\$	\$
Investissements dans des sociétés publiques, au début de la période	682	709
Conversion de créances clients	-	60
Cessions de placements	-	(352)
Variation de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	(13)	265
Investissements dans des sociétés publiques, à la fin de la période	669	682

Le gain sur cession de placements totalisant néant \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 est inclus dans les frais généraux et administratifs (période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 : 266 \$).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 344	1 397
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(322)	(51)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(118)	(12)

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2017	30 juin 2017
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,20 % au 30 septembre 2017, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs a) b) c)	15 109	13 571
Emprunt autorisé d'un montant de 2,5 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7,70 % au 30 septembre 2017, remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en mai 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs b)	2 279	2 434
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,30 % et 9,80 % (3,30 % et 9,80 % au 30 juin 2017), échéant en décembre 2020	797	983
	18 185	16 988
Tranche à court terme	(16 378)	(14 903)
	1 807	2 085

- a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.
- b) Un montant non amorti de 26 \$ (42 \$ au 30 juin 2017) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- c) La Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Cette lettre de crédit vise à fournir des cautionnements de bonne exécution pour conclure des contrats de forage avec certains de ses clients.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 9). Au 30 septembre 2017, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2017, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Le 2 novembre 2017, la Société et la banque ont renégocié l'entente de financement en remplaçant l'entente actuelle par une nouvelle facilité de crédit de crédit d'une durée de 3 ans d'un montant maximal de 30,0 M\$, une facilité de lettre de crédit d'un montant de 3,0 M \$US et une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 3,0 M\$US.

Au 30 septembre 2017, le taux préférentiel était de 3,20 % (2,70 % au 30 juin 2017).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Au 30 septembre 2017, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	15 747	644	16 391
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 667	153	1 820
	17 414	797	18 211

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 septembre 2017	30 juin 2017
	\$	\$	\$
Moins d'un an	668	644	720
Plus d'un an et moins de cinq ans	162	153	263
	830	797	983
Moins : charges financières futures	(33)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	797	797	983

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
Au 30 septembre 2017	\$	\$	\$
CAD	17 506	15 761	1 745
Pesos chiliens (439 410 180 CLP)	679	617	62
	18 185	16 378	1 807

9. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, les dette à long terme et contrats de location-financement ainsi que le découvert bancaire, déduction faite de la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 septembre 2017	30 juin 2017
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	18 185	16 988
Capital-actions	57 131	57 130
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 072	1 178
Résultats non distribués	17 754	15 907
Trésorerie	(1 598)	(1 601)
	92 544	89 602

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. GESTION DU CAPITAL (suite)

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers, ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 septembre 2017, tel qu'il est mentionné à la note 8, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2017, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

10. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de trois mois terminée le		Exercice terminé le	
	30 septembre 2017		30 juin 2017	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	36 094 919	57 130	35 101 419	55 688
Actions émises :				
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions ^{a)}	1 200	1	993 500	1 442
Solde à la fin de la période	36 096 119	57 131	36 094 919	57 130

^{a)} Le 28 février 2017, la Société a émis 942 000 actions ordinaires au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Bénéfice net (perte nette) par action

Le bénéfice net (perte nette) par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2016, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
Bénéfice net (perte nette) par action de base		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 684 \$	(247) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires ordinaires en circulation	36 095 076	35 101 419
Bénéfice net (perte nette) par action de base	0,05 \$	(0,01) \$

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
Bénéfice net (perte nette) par action diluée		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 684 \$	(247) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires ordinaires en circulation	36 095 076	35 101 419
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	725 905	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	36 820 981	35 101 419
Bénéfice net (perte nette) par action diluée	0,05 \$	(0,01) \$

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 septembre 2017 (3 mois)		30 septembre 2016 (3 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de la période	2 336 500	1,35	2 877 500	1,16
Exercées au cours de la période	(1 200)	0,70	-	-
Annulées au cours de la période	(103 800)	1,57	-	-
En cours à la fin de la période	2 231 500	1,34	2 877 500	1,16
Exercables à la fin de la période	831 200	1,53	1 561 000	1,27

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 septembre 2017 :

Prix d'exercice \$	En cours au 30 septembre 2017	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercçables au 30 septembre 2017	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	1 326 500	4,38	0,87	491 700	0,95
1,50 - 2,49	887 500	4,34	2,00	322 000	2,28
3,50 - 4,49	17 500	0,93	4,00	17 500	4,00
	2 231 500			831 200	

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	58	50

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,85 % en 2017 et à 26,90 % en 2016.

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	2 573	(551)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,85%	26,90%
Impôt sur le résultat (recouvrable) selon les taux d'imposition prévus par la loi	691	(148)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	54	8
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	16	13
Portion non imposable de gains en capital	-	(39)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	(12)	(19)
Ajustements liés à l'exercice précédent	-	(445)
Utilisation de pertes fiscales non comptabilisées	(37)	-
Actifs d'impôt non comptabilisés	177	326
Total de l'impôt sur le résultat recouvrable	889	(304)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Débiteurs	(9 561)	(681)
Stocks	(3 274)	(3 566)
Charges payées d'avance	65	(119)
Créditeurs et charges à payer	7 523	3 171
	(5 247)	(1 195)

13. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2020, à verser une somme de 156 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2022, à verser des loyers minimaux de 1 207 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2018	313
2019	387
2020	374
2021	237
2022	52

Garanties

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 2 691 \$, échéant en décembre 2017. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

La Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Cette lettre de crédit vise à fournir des cautionnements de bonne exécution pour conclure des contrats de forage avec certains de ses clients. Au 30 septembre 2017, la filiale n'a pas utilisé ce cautionnement pour conclure des contrats de forage.

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1 237 \$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6707550 Canada inc.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Transactions entre parties liées (suite)

Au cours des périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2017 et 2016, la Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Produits	124	6
Charges	53	38

Au 30 septembre 2017, un montant de 119 \$ est à recevoir relativement à ces opérations (néant au 30 juin 2016).

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclus les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs s'élève à 273 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 (272 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016).

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens, en XOF et en GHS cedi. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 septembre 2017, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 331 \$US (957 \$US au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 1 492 \$US (636 \$US au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 267 174 559 CLP (207 424 327 CLP au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 1 540 032 080 CLP (1 471 946 677 CLP au 30 juin 2017). La Société disposait d'une trésorerie en GHS cedi d'un montant de 968 864 (26 065 au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en GHS cedi d'un montant de 2 592 820 (1 561 986 au 30 juin 2017). La société disposait d'une trésorerie en XOF d'un montant de 94 987 867 (12 751 223 au 30 juin 2017) et avait des débiteurs en XOF d'un montant de 168 002 241 (néant au 30 juin 2017).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 30 septembre 2017, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 162 \$ (142 \$ au 30 juin 2017), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 140 \$ (183 \$ au 30 juin 2017), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en GHS cedi aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 72 \$ (29 \$ au 30 juin 2017) et une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en XOF n'aurait pas causé une augmentation ou diminution significative du résultat net et du résultat global.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 septembre 2017, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 7 % des débiteurs (5 % au 30 juin 2017).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 septembre 2017 (3 mois)	30 septembre 2016 (3 mois)
	\$	\$
Solde au début de la période	1 229	1 074
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	(3)	125
Solde à la fin de la période	1 226	1 199

Au 30 septembre 2017, 66 % (58 % au 30 juin 2017) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants et 4 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2017).

Trois clients importants représentaient 36 % des créances clients au 30 septembre 2017 (deux clients importants représentaient 25 % de ces créances clients au 30 juin 2017).

Deux clients importants représentaient 30 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 (un client important représentait 27 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. Le risque est limité pour le prêt à recevoir, car il est garanti par les actions de la Société.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 septembre 2017, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net de 127 \$ (117 \$ au 30 juin 2017).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt à recevoir correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt à recevoir a été octroyé.

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 30 septembre 2017, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 9, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 septembre 2017, les créances clients à recevoir incluent 1 224 \$ relativement à des comptes affacturés (705 \$ au 30 juin 2017).

Le tableau suivant présente la trésorerie contractuelle reliées aux passifs financiers en fonction de leur échéance :

	Au 30 septembre 2017			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	26 504	26 504	-	-
Affacturage à payer	1 224	1 224	-	-
Dette à long terme	17 414	15 747	1 667	-
Contrats de location-financement	830	668	127	35
	45 972	44 143	1 794	35

16. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Kazakhstan). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (de la perte) d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

16. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	30 septembre 2017 (3 mois) \$	30 septembre 2016 (3 mois) \$
Produits tirés de contrats		
Canada	32 172	25 481
International ¹⁾	10 608	5 136
Revenus intersegment	(305)	(109)
	42 475	30 508
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	3 648	899
International	276	(924)
	3 924	(25)
Frais généraux liés au siège social de la Société ²⁾	1 014	335
Charges financières	337	191
Impôt sur le résultat (recouvrable)	889	(304)
	2 240	222
Bénéfice net (perte nette)	1 684	(247)

⁽¹⁾ L'international inclus des revenus de 8 000 \$ et 3 800 \$ pour le secteur opérationnel du Chili pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2017 et 2016, respectivement.

⁽²⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.

Amortissements		
Canada	1 364	1 750
International	597	811
Immobilisations non attribuées et actifs communs	213	204
	2 174	2 765

	Au 30 septembre 2017 \$	Au 30 juin 2017 \$
Actifs identifiables		
Canada	90 306	83 496
Chili	18 047	14 173
Autres international	14 541	13 269
	122 894	110 938

Immobilisations corporelles		
Canada	28 921	29 450
Chili	5 580	5 834
Autres international	4 473	4 730
	38 974	40 014